

Des 4 coins du village



Feuillelet d'Informations de Horgues – Juin 2011 – n°10

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,



Les beaux jours reviennent, l'été approche, et en cette fin mai, nous vous proposons notre 10^{ème} numéro de notre bulletin municipal. Le budget voté fin avril a occupé une grande partie de notre activité du 1^{er} trimestre. Les investissements détaillés ci-contre vont je l'espère permettre d'améliorer nos infrastructures et la sécurité routière.

Vous le constaterez, l'emprunt destiné à financer la salle des fêtes pèse sur nos capacités d'investissement. C'est normal, mais les économies de fonctionnement générées par l'intercommunalité Gespe Adour Alaric nous permettent finalement de maintenir des finances saines et de ne pas puiser dans nos réserves de liquidités. La réforme des collectivités territoriales a conduit le préfet à imaginer un nouveau modèle de découpage des intercommunalités. Le schéma qui a été présenté en préfecture le 21 avril fait disparaître Gespe Adour Alaric et rattache Horgues au Grand Tarbes. Après analyse, et débat au sein du conseil municipal et en conseil communautaire, **les élus horguais à l'unanimité des membres présents ont délibéré contre le schéma proposé** (cf délibération page 3).

Dans le prochain bulletin, afin de bien préciser les choses nous dresserons le bilan et les apports de Gespe Adour Alaric pour notre commune ce qui permettra à chacune et chacun d'entre vous d'avoir une idée précise des enjeux.

Le projet définitif devrait être entériné d'ici la fin de l'année. En tout cas, c'est l'objectif qui est fixé aux préfets.

J'espère que l'été sera calme sur notre commune. Les travaux de sécurisation du stade, afin d'essayer de décourager les gens du voyage de séjourner sur nos installations sportives, seront terminés fin juin ; nous sommes conscients que la solution miracle n'existe pas et nous faisons en fonction de nos moyens.

La fête locale, avec le beau temps cette année, s'est bien déroulée malgré des dégradations d'éléments extérieurs sur la rue des Pyrénées et à la boulangerie Big Or Pain.

Un grand merci aux conscrits pour leur travail et leur implication bénévole à la vie du village, ainsi qu'à Horgues animations pour le vin d'honneur du dimanche midi.

Pour terminer, nous sommes à mi-mandat et je profite de ce bulletin pour remercier l'ensemble du conseil municipal pour son travail et son sérieux et chacune et chacun d'entre vous pour la qualité et la franchise de nos échanges qui me font dire que malgré la complexité de la tâche et le temps qu'elle nécessite, il est très agréable d'être maire de Horgues.

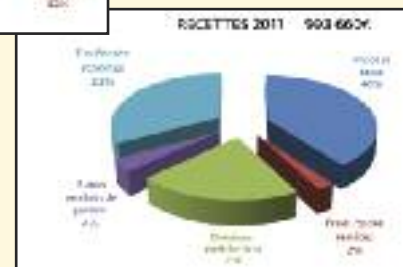
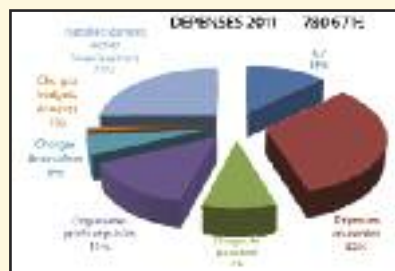
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Très cordialement
Jean-Michel Ségnéré

BUDGET 2011

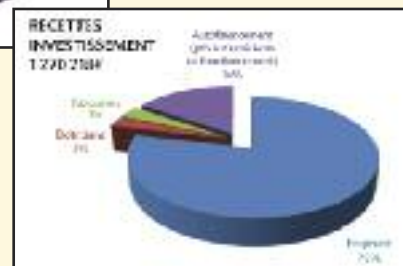
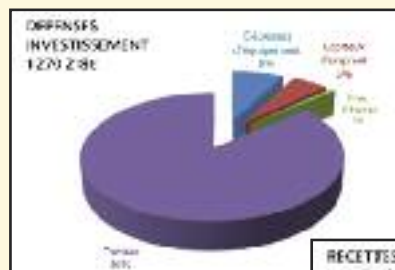
Le budget primitif 2011 est résumé dans les graphiques ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le budget communal est voté en suréquilibre avec un excédent de fonctionnement de 212 989 €.

SECTION INVESTISSEMENT



Rappel des investissements inscrits au budget 2011

INVESTISSEMENT BUDGET 2011	MONTANT DES DEPENSES
Acquisitions foncières (terrain stade)	26 400 €
Construction salle polyvalente + travaux engagés 2010	1 094 700 €
Aménagement de terrains (protection entrée stade foot, fleurissement)	39 500 €
Frais d'étude (PLU)	10 200 €
Matériel informatique école numérique (engagé 2010)	15 100 €

Investissements financés budget intercommunalité Gespe Adour Alaric 2011

INVESTISSEMENTS BUDGET GAA 2011
Réfection rue de la Gespe
Création d'un rond-point rue Bellevue (sur fonds de concours)

FEU DE LA SAINT JEAN ET VIDE-GRENIERS : SAMEDI 25 JUIN ET DIMANCHE 26 JUIN

Horgues animation et les conscrits organisent conjointement le traditionnel feu de la Saint Jean au lac de Horgues le samedi 25 juin 2011.

Les conscrits effectueront les tournées de ramassage du bois les samedis 11 et 18 juin dès 10h00. Vous avez la possibilité de déposer vos branchages (uniquement) sur la pelouse du lac.

Des jeux gratuits (et des jeux d'eau en fonction de la météo) seront proposés au lac dès 14h00 et seront clôturés par un goûter offert aux enfants.

Ensuite, dès 19h30, vous serez accueillis par l'équipe de Horgues animation qui vous proposera les menus ci-dessous.

Menu adulte : 14€

Melon / Jambon de Parme

Trio Bigourdan (magret, aiguillette, coeur de canard)
pommes de terre haricots verts

Fraises chantilly

Menu enfant - de 12 ans : 6 €

Melon / Jambon de Parme

Saucisse
pommes de terre haricots verts

Fraises chantilly

Possibilité de réservation (facultative) au 06 47 09 76 83 à partir de 17h00 ou aux permanences les jeudi 09, mardi 14, jeudi 16, mardi 21 et jeudi 23 juin de 18h30 à 19h30 à la mairie de Horgues.

Enfin, le dimanche 26 juin, Horgues animation vous attend nombreux sur les stands du vide-greniers au lac de Horgues. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux permanences des jeudi 09, mardi 14, jeudi 16, mardi 21 et jeudi 23 juin de 18h30 à 19h30 à la mairie de Horgues.

VPC

CHASSE AUX OEUFS DE PAQUES



Lâcher de ballons

Malgré une météo incertaine, la seconde édition de cette manifestation a su déplacer nombre d'enfants et de parents au village des Schtroumpfs horguais en cours de construction par les maisons Bruno Petit.

Les enfants séparés en 2 groupes, les « tout-petits » et les « jeunes ados », sont partis munis de leurs petits sacs (pour les plus organisés) ou de leurs poches (pour les plus rêveurs) à la chasse aux œufs. Puis, à la fin de la cueillette, les enfants, classés par âge, ont joué aux chaises musicales : tous ont été gagnants d'un lot en chocolat.

En ce lundi 25 avril (lundi de Pâques), petits et grands sont venus nombreux pour chercher les chocolats déposés par les cloches des écuries de la lande.

Ensuite, les enfants ont eu la lourde tâche d'admirer leurs parents jouer également aux chaises musicales versions « œuf sur la chaise » et « œufs dans les mains » ! Beaucoup de bonne humeur et de rires...

Pour clôturer cette journée, les membres de l'association ont invité les participants à la traditionnelle omelette pascalle (nature, aux lardons ou aux oignons).

La municipalité remercie les membres de l'association « Les écuries de la Lande » et ceux qui les y ont aidé : Richard, Christine, Jeannot, Thierry et bien d'autres...



Les tout-petits à l'assaut du village des Schtroumpfs

VPC

TALENTS EN HERBE



Nos jeunes talents de petites et moyennes sections maternelles

La nouvelle salle d'exposition de la mairie a accueilli au mois de février dernier une seconde exposition de peintures avec cette fois de très jeunes talents âgés seulement de 3 à 5 ans puisqu'il s'agissait des enfants de petite et moyenne section de maternelle.

Plusieurs œuvres collectives ainsi que des productions individuelles réalisées en classe ont décoré la salle pendant environ un mois : des toiles très colorées et expressives inspirées de peintres modernes que de nombreuses personnes sont venues admirer.

Le vernissage du 21 février a eu beaucoup de succès, la salle était

comble et après le plaisir des yeux, tout le monde a pu aussi régaler ses papilles avec le délicieux buffet porté par les parents d'élèves.

Au départ de ce projet, une très bonne initiative de l'association « Les Ecuries de la Lande » qui souhaitait trouver une idée permettant d'alimenter la coopérative scolaire.



Vernissage du 21 février 2011

C'est donc chose faite puisque la vente des tableaux ainsi que la tombola organisée pendant le vernissage ont permis de réaliser des bénéfices intéressants.

Les fonds récoltés sont prévus pour réserver une très belle surprise de fin d'année aux enfants, mais chut... car ils ne le savent pas encore !

IF

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- ✿ Petits travaux de sécurisation salle des petits centre de loisirs « les maynats »
- ✿ Réfection des joints façade sud centre de loisirs « les maynats »
- ✿ Mur de clôture cour salle des fêtes suite dépose boîtes aux lettres inutilisées

- ✿ Réfection traçage voirie
- ✿ Réfection des façades abri (ancien poulailler) cour salle des fêtes
- ✿ Réfection du mur du cimetière de l'église
- ✿ Intervention dans l'urgence assainissement rue de l'Ardiden (danger d'effondrement de la rue)

VPC

DÉLIBÉRATION DU 27 AVRIL 2011: PRÉSENTATION DU « PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE 2012-2018 » : POSITION DE LA COMMUNE DE HORGUES

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le « Projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Hautes-Pyrénées 2012-2018.»

Après un large débat, constatant que la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric, dont Horgues fait partie, n'existerait plus dans le schéma, partagée entre la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes et la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre ;

Considérant que la mission de cette structure, dans ses compétences actuellement déléguées, est parfaitement adaptée aux besoins de notre commune, et fait l'objet d'une adhésion massive,

Que l'activité de cette structure est effective, efficace et profitable au bien-être de Horgues et de ses habitants,

Que la Communauté de Communes constitue de la sorte un ensemble pertinent, construit dans une culture et une identité communes dont le caractère profondément rural est peu compatible avec la dimension économique et urbaine des Communautés voisines ;

Considérant que les équilibres budgétaires en place sont très satisfaisants pour notre commune, grâce aux particularités de fonctionnement de notre structure intercommunale,

Que son financement est assuré par une fiscalité locale additionnelle mesurée et bien adaptée aux moyens de notre territoire et de sa population, dont l'activité économique est par essence peu développée,

Que la pression fiscale correspondante est ainsi raisonnable pour le contribuable,

Que tout autre choix suggère de sérieuses incertitudes sur la garantie pour nos concitoyens de voir sauvegarder ce bon équilibre,

Que dans ce cas, leur contribution fiscale serait susceptible, à court ou moyen terme, d'être affectée très significativement et de façon non équitable, eu égard aux services rendus en milieu urbain ou rural, dans un contexte de transfert partiel de financement des entreprises vers les ménages probablement

défavorable à nos populations en cas de disparition de Gespe-Adour-Alaric ;

Considérant enfin que la présence et le maintien de notre Communauté de Communes ne s'inscrit en aucune façon en contradiction avec la politique engagée de centralisation et de regroupement des compétences locales vers des structures intercommunales plus étoffées,

Qu'au cas d'espèce, notre structure encadrée d'un espace intercommunal dont l'identité a un sens entre les territoires de Bagnères de Bigorre et de Tarbes et doit être préservée dans son intégralité et gérée par une collectivité locale dédiée comme la nôtre,

Qu'un éclatement de notre communauté vers Tarbes et Bagnères de Bigorre serait réalisé au profit d'ensembles devenus alors hétérogènes et incohérents, associant à la fois espaces urbains et ruraux en encadrant des problématiques territoriales, économiques, sociales, financières et environnementales très différentes ;

Considérant, dans l'esprit du projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé que notre communauté de communes à vocation en revanche à être élargie à d'autres communes rurales au profil comparable afin de lui donner une consistance plus grande et de renforcer sa mission d'intérêt général sur son territoire ;

Le Conseil Municipal de Horgues, à l'unanimité des membres présents, s'oppose au projet de schéma qui propose le rattachement de la commune de Horgues à la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes (CACT) et demande le maintien de la Communauté de Communes Gespe-Adour-Alaric comme structure autonome, renforcée et élargie.

Ont signé au registre les membres présents

**Le Maire
Jean-Michel SÉGNÉRÉ**

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Les enfants délégués des classes de CE2, CM1 et CM2, accompagnés du directeur de l'école, sont venus présenter au conseil municipal du 22 mars dernier leurs différents projets d'aménagement du coin de la cour. Ils ont à tour de rôle exposé les 4 projets avec plans à l'appui qui avaient été au préalable travaillés en classe. Après discussion avec les élus, l'idée d'une pergola sur laquelle pousseraient des plantes grimpantes

pour créer un espace ombragé, des bancs pour s'asseoir et un bac à sable a semblé convenir à tous.

Mais avant d'engager les travaux, il faudra vérifier auprès de l'inspection académique que ce projet respecte les contraintes sécuritaires.

IF

BÉNÉVOLES

Le 16 avril dernier, l'Eglise de Horgues était bien petite pour dire adieu à Giselle Cazenave. Avec son départ et ceux récents d'André Isac et de Manuel Pirès, c'est clairement une page du Horgues Football Club (HFC) qui se tourne.

J'ai été dirigeant de ce club pendant 15 ans et co-président durant 10 ans.

Beaucoup de souvenirs me sont revenus en pensant à celle qui m'a accueilli à Horgues.

Souvenirs de matches, d'après-matches et même de réveillons animés par Thierry et où l'on payait encore en francs...

A travers elle, je souhaiterais rendre hommage à tous les bénévoles, à toutes celles et ceux qui dans l'ombre permettent à une association de fonctionner, un conseil municipal d'exister, une école de s'animer...

Je suis sûrement utopique mais je crois plus que jamais aux vertus des valeurs bénévoles.

Dans un monde où toute implication devient compliquée, lourde administrativement et dangereuse pénalement, que toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour embellir le quotidien et éviter à nos villages de s'endormir, trouvent chez moi leur plus fidèle soutien. Nos vies sont bien remplies, le travail, la famille, les soucis,... c'est évident, rien n'est simple.

Si, en fait, une chose est simple c'est de dire merci à toutes celles et tous ceux qui organisent, animent, participent : sans vous, rien n'est possible !!

JMS

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Enfants des villages de Horgues et de Salles-Adour nés en 2007 et 2008

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle de Horgues :
lundi 06 juin et mardi 07 juin de 17h00 à 18h00
(ou sur rendez-vous en cas d'indisponibilité)

Pour inscrire votre enfant, vous devrez vous munir :

- ☞ D'un certificat d'autorisation de fréquentation de l'école délivré par la mairie de votre commune
- ☞ Du carnet de santé et de la photocopie des vaccinations

☞ Du livret de famille

☞ (D'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école)

Pour plus d'informations, contactez Mme Sanroman, directrice de l'école maternelle par téléphone au 05 62 45 28 24 ou par mail à ecole-mat.horgues@wanadoo.fr

2^{ÈME} FESTIVAL ORGUES À HORGUES



La 2^{ème} édition du festival « Orgues à Horgues » se déroulera les 1^{er} et 2 octobre prochains.

La nouvelle équipe du « Temps des Manivelles » se prépare d'ores et déjà à accueillir les joyeux tourneurs d'orgues de Barbarie qui viendront animer notre village.

De nombreuses autres animations, pour la plupart inédites viendront accompagner les musiciens, sans oublier la grande soirée cabaret du samedi soir qui pourra profiter d'un lieu adéquat avec la toute nouvelle salle des fêtes.

Les tourneurs d'orgues, qui viennent de loin devront comme la première fois être hébergés chez l'habitant et nous manquons encore d'un certain nombre de maisons pour les accueillir.

Si vous avez la possibilité d'héberger, vous pouvez vous signaler au 06 64 75 91 36.

Merci d'avance !

IF

BIENVENUE ZAPATERA CHAUSSURES

Un magasin de « chaussures pour dames, bijoux et accessoires » a ouvert ses portes au centre commercial de Horgues. La municipalité souhaite la bienvenue et longue vie à cette entreprise.

Kathia Fauqué a inauguré son magasin « Zapatera » le samedi 26 mars 2011.

Ouverture du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

VPC

ÉTAT CIVIL

NOS BONHEURS

Le 9 février 2011

Julia Marina **BURGOS**

Le 30 avril 2011

Héloïse Valérie **EVARD**

NOS PEINES

Le 14 janvier 2011 à Tarbes

Louis **TRABESSE** - 83 ans

Le 12 février 2011 à Toulouse

Caroline Lucile Fabienne **TOURRELLE** - 48 ans

Le 24 mars 2011 à Rabastens de Bigorre

Joséphine **CRAMPES** veuve **LANNE** - 91 ans

Le 14 avril 2011 à Tarbes

Giselle Jeannie Paulette **DUFFAU**

veuve **CAZENAVE** - 73 ans

Le 24 mai 2011 à Horgues

Alberte Delphine Paulette Patrice **CARRÈRE**

veuve **CAMES** - 73 ans

MÉMO

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Ouvert :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Judi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Permanence des élus

lundi, mercredi, vendredi de 18h à 19h 30

Monsieur le Maire tous les jours sur RdV

Tél 05 62 45 19 26

Fax 08 11 38 21 39

Email commune-de-horgues@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18 h

Judi : 16 h à 18 h

Vendredi : 10h à 12h et 15h à 18 h

Tél 05 62 45 19 48

À VOS AGENDAS

Samedi 4 juin et Dimanche 5 juin.....
La Petite Vadrouille - Lac de Horgues

Samedi 25 juin
Feu de la St Jean - Lac de Horgues

Dimanche 26 juin.....
Vide-greniers - Lac de Horgues

Samedi 10 septembre.....
Inauguration de la Salle polyvalente



DÉCHETTERIE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Nouveau



Conception et impression :

IMAGES Arts Graphiques

Bastillac Innovation 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 51 05 31 • Fax : 05 62 44 19 05

E-mail : images65@wanadoo.fr